

Décision N° : DG/SG/DPS/DRH05/2026

Casablanca, le 26 MARS 2026

DECISION D'OUVERTURE DE RECRUTEMENT LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PÊCHES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre.

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement d'un Directeur Inspection Générale.

ARTICLE DEUX : MISSIONS DU CANDIDAT

Rattaché au Directeur Général, les principales missions du Directeur de l'Inspection Générale consistent à :

- Superviser l'élaboration et la mise en place des procédures, guides et outils de contrôle dédiés à l'inspection ;
- Elaborer et mettre en œuvre le programme annuel de l'inspection ;
- Assurer la supervision des missions d'inspection et d'enquêtes ;
- Identifier les risques opérationnels encourus par l'ensemble des entités et préconiser des solutions afin de les prévenir ;
- Contribuer à l'amélioration de la fiabilité du système de contrôle interne et proposer des corrections aux défaillances constatées à l'issue des missions d'inspection et d'enquêtes ;
- Proposer à la Direction Générale les diligences à mettre en œuvre suite aux conclusions des rapports d'inspection ou d'enquêtes ;
- Assurer l'encadrement, l'assistance et l'évaluation des collaborateurs sous sa responsabilité et contribuer au développement de leurs compétences.

Cette description prend en compte les principales responsabilités. Elle n'est pas limitative.

ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

CONDITIONS - CANDIDAT EXTERNE	CONDITIONS - CANDIDAT INTERNE STATUTAIRE / CDI
- Être de nationalité marocaine ; - Être titulaire d'un diplôme de Bac+4 ou plus ; - Avoir une expérience de 10 ans au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) dans au moins l'un des domaines suivants : audit, finance, comptabilité, contrôle de gestion ou conformité, dont 6 ans au minimum dans un poste de responsabilité.	- Être classé à l'échelle 11 ou plus ; - Être titulaire d'un diplôme de Bac+4 ou plus ; - Avoir une expérience de 10 ans au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature), dont 6 ans au moins dans un poste de responsabilité à l'ONP au rang de Chef de Division.

ARTICLE QUATRE : DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation (précisant le poste à pourvoir) ;
- Copie des diplômes (les diplômes délivrés par des établissements privés ou étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence) ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Une proposition de plan d'action en rapport avec les attributions du poste souhaité.

ARTICLE CINQ : MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus avant le **10 AVR. 2026** à 16h30 d'envoyer leurs dossiers de candidature **constitués des pièces de l'article quatre (4)** (scannées en version PDF **en un seul document**) et transmis obligatoirement sur le lien suivant : http://rhspace.onp.ma/rh_onp

NB :

- Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération ;
- Tout dossier de candidature incomplet ou sous un autre format que PDF sera rejeté.

Le Directeur Général instituera par décision une commission pour l'organisation des entretiens avec les candidats éligibles.

Handwritten signature

Handwritten signature
Le Secrétaire Général
BOUMEHRAZ ALI THAK